

15^{ème} GRAND PRIX du Golf Resort Montpellier Fontcaude
Du 19 septembre 2020 au 20 septembre 2020
38 Avenue des Hameaux du Golf 34990 Juvignac – 04 67 45 90 10
golf@golfhotelmontpellier.com – golfresortmontpellierfontcaude.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés à la ffgolf ou licenciés d'une Fédération étrangère reconnue et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.2.1-4 (3.Joueur)

Séries & Limites d'index : Une série Dames index inférieur à 21,5
 Une série Messieurs index inférieur à 18,5

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participants (Minimum Dames et Wild Card inclus)

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont Wild cards <i>maximum</i>
120	27	12

Note : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **4 septembre 2020**

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix : voir §1.2.1-4 (7.Forme de jeu)

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs

Marques de départ : Messieurs : Marques **Blanches** Dames : Marques **Bleues**

Rappel : Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-5)

INSCRIPTION

Les inscriptions se feront uniquement via le site : <http://golfresortmontpellierfontcaude.com/>

Lien d'inscription : <http://golfresortmontpellierfontcaude.com/fr/competitions/15eme-grand-prix/>

Clôture des engagements : **4 septembre 2020 à minuit.**

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à :

Adultes	80 € (41 € pour les membres du Club)
Jeunes de 25 ans ou moins (nés en 1995 ou après)	40 € (21 € pour les membres du Club)

Forfait : voir § 1.2.1-4 (13.Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.2.1-4 (7.Classement)

Les **3** premiers joueurs de chaque série seront récompensés.